rfda

23^E ANNÉE - BIMESTRIELLE

N°1

JANVIER-FÉVRIER 2007 pages 1 à 222

REVUE FRANÇAISE DE DROIT ADMINISTRATIF

- Sécurité juridique
- Nouvelle-Calédonie
- Intérêt pour agir
- Contentieux électoral

DROITS ET LIBERTÉS

Le droit des étrangers au regroupement familial. Droit interne et droit européen

DROIT ADMINISTRATIF
ET DROIT CONSTITUTIONNEL

L'abus du droit d'amendement dans la loi de financement de la sécurité sociale 2007

CHRONIQUE DES THÈSES

CHRONIQUE DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL

CHRONIQUE DU CONSEIL D'ÉTAT

DOSSIER

Hommage

au Président Genevois

COLLOQUE

Premier bilan de la réforme des procédures d'urgence dans le contentieux administratif

Colloque de la Conférence nationale des Présidents des juridictions administratives

37



CORTE SUPREMA BIBLIOTECA

SIG. TOPOGRAFICA

INVENTARIO

23º ANNÉE - BIMESTRIELLE



DIRECTION

Directeurs:

Franck Moderne et Pierre Delvolvé

Secrétaire général:

Dominique Pouyaud Professeur à l'Université René-Descartes (Paris V)

Secrétaire général adjoint : Coralie Mayeur-Carpentier Doctorante à l'Université René-Descartes (Paris V)

31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris cedex 14 E-mail: rfda@dalloz.fr

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Charles Vallée

ÉDITION

Directeur éditorial:

Philippe Weiss

Éditeur:

Arlette Courvasier

Secrétaire de rédaction :

Jocelyne Londero

Tél. rédaction: 01 40 64 53 61

Fax: 01 40 64 54 66

E-mail: j.londero@dalloz.fr

MARKETING, PUBLICITÉ

Responsable: Corinne Ménager Marketing: Laurence Noca

ABONNEMENT

Relations clients: Marie-Hélène Tylman

Revue bimestrielle (6 numéros par an) 80, avenue de la Mame - 92541 Montrouge Cedex Tél.: 0 820 800 017 (0,12 € TTC/mn) Fax: 0141 484792

Prix de l'abonnement 2007 (1 an):

France 182 € Étranger 198 € Prix au numéro 41 €

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précèdente ne leur est pas parvenue, sont priés d'en aviser le service des abonnements sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de 6 mois le service des numéros manquants.

Tous les volumes des revues antérieures à 1999 sont réimprimés par Schmidt Periodicals GmbH (Dettenford - D-83075 Feinbach - Allemagne).

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3 956 040 euros Siège social : 31-35 rue Froidevaux – Paris 14° RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098

Code APE 221A

TVA FR 69 572 195 550

Filiale des éditions Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite,

CPPAP n° 1008 T 83763 ISSN 0763-1219

DO		41-	•
	-	11-	
			_

Hommage au Président Genevois

► Entretien avec le Président Genevois propos recueillis par Franck MODERNE et Pierre DELVOLVÉ......1

► Hommage des commissaires du gouvernement

Sécurité juridique et mesures transitoires

(concl. sur CE, Sect., 13 déc. 2006, Mme Lacroix) par Mattias GUYOMAR.....6

La Nouvelle-Calédonie n'est plus une collectivité territoriale (concl. sur CE, Sect., 13 déc. 2006, Genelle)

Défaut d'intérêt pour agir d'une commune et agrément d'une association de protection de l'environnement

CONTENTIEUX

RUBRIQUES

Premier bilan de la réforme des procédures d'urgence dans le contentieux administratif Colloque de la Conférence nationale des Présidents des juridictions administratives (Lyon 15 et 16 juin 2006)

(Lyon 15 et 16 juin 2006) La notion d'urgence L'examen de la légalité en référésuspension et en référé-liberté L'atteinte grave à une liberté fondamentale Instruction des référés par Lucienne ERSTEIN 64 L'oralité dans la procédure de référé par Geneviève GONDOUIN...........68 Les mesures ordonnées en référé Le caractère provisoire des mesures prononcées en référé La pratique du référé : la perception par le barreau par Jean-François SESTIER 80 Regards d'un privatiste sur le référé administratif Rapport de synthèse Vers la banalisation des procédures d'urgence

DROITS ET LIBERTÉS

par Franck MODERNE......91

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT CONSTITUTIONNEL

La sanction constitutionnelle de l'abus du droit d'amendement dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2007

par Jean-Eric SCHOETTL.....134



S O M M A I R E

CHRONIQUE DES THÈSES

149

CONSEIL D'ÉTAT

82 TABLES

221

Arrêts et avis récents

 Table alphabétique des matières . 221

Table chronologique des avis et

décisions rapportés 221

D'APPEL

COURS ADMINISTRATIVES

156

Arrêts récents

Second semestre 2006

ILLAGE P

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1° juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

ÉDITIONS DALLOZ

31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris Cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 20 et 30 a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite» (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© Éditions Dalloz - 2007